



DONNÉES DES FONCTIONS		FONCTIONNELLE GEGEVENS	
1.1 AFFECTATION DES BATIMENTS			
1.1.1	habitation	(1) (2) (3) (4) (5)	woonwoning
1.1.2	professionnel / bureau	(6) (7) (8) (9) (10)	kantoor
1.1.3	services	(11) (12) (13) (14) (15)	bedrijfsgebouw
1.1.4	commerce de détail	(16) (17) (18) (19) (20)	winkel
1.1.5	hotels	(21) (22) (23) (24) (25)	hotel
1.1.6	habitat collectif	(26) (27) (28) (29) (30)	gemeenschappelijke woonwoning
1.1.7	équipement collectif	(31) (32) (33) (34) (35)	collectieve voorzieningen
1.1.8	industrielles, artisanales, ateliers	(36) (37) (38) (39) (40)	industrieel, ambachtelijk, atelier
1.1.9	commerce en gros	(41) (42) (43) (44) (45)	groothandel
1.1.10	entrepôts	(46) (47) (48) (49) (50)	opslagplaatsen
1.1.11	administrations, bureaux	(51) (52) (53) (54) (55)	administratieve en burelen

(1) Min. 100 m² et hauteur d'au plus de 12 mètres de la toiture. Max. 100 m² en garage et en de vestigings
 (2) Max. 300 m² par unité et 50 m² par mètre de façade. Max. 300 m² par unité et 50 m² par unité
 (3) En dessous de 100 m², le structure répétitive pour les parkings n'est pas d'application
 (4) Hauteur d'au plus de 100 m² de la mezzanine circulaire m.a.x. par étage
 (5) Logement des entreprises non prévues. (6) à (10) hauteur d'au plus de 100 m²
 (6) Les habitations dans le bâtiment avec des parkings séparés
 (7) Les logements en haut de bâtiment avec des parkings séparés
 (8) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (9) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (10) Logement des entreprises non prévues. (11) à (15) hauteur d'au plus de 100 m²
 (11) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (12) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (13) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (14) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (15) Logement des entreprises non prévues. (16) à (20) hauteur d'au plus de 100 m²
 (16) Les habitations dans le bâtiment avec des parkings séparés
 (17) Les logements en haut de bâtiment avec des parkings séparés
 (18) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (19) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (20) Logement des entreprises non prévues. (21) à (25) hauteur d'au plus de 100 m²
 (21) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (22) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (23) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (24) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (25) Logement des entreprises non prévues. (26) à (30) hauteur d'au plus de 100 m²
 (26) Les habitations dans le bâtiment avec des parkings séparés
 (27) Les logements en haut de bâtiment avec des parkings séparés
 (28) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (29) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (30) Logement des entreprises non prévues. (31) à (35) hauteur d'au plus de 100 m²
 (31) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (32) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (33) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (34) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (35) Logement des entreprises non prévues. (36) à (40) hauteur d'au plus de 100 m²
 (36) Les habitations dans le bâtiment avec des parkings séparés
 (37) Les logements en haut de bâtiment avec des parkings séparés
 (38) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (39) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (40) Logement des entreprises non prévues. (41) à (45) hauteur d'au plus de 100 m²
 (41) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (42) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (43) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (44) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (45) Logement des entreprises non prévues. (46) à (50) hauteur d'au plus de 100 m²
 (46) Les habitations dans le bâtiment avec des parkings séparés
 (47) Les logements en haut de bâtiment avec des parkings séparés
 (48) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (49) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (50) Logement des entreprises non prévues. (51) à (55) hauteur d'au plus de 100 m²
 (51) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (52) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (53) Max. surface totale: 1500 m², sans parking. Max. total superficie: 1500 m², parking sans stockage
 (54) Plus grande surface de l'entrepôt: 1000 m² par unité ou 100 m² par unité
 (55) Logement des entreprises non prévues.

REGION BRUXELLES CAPITALE HOOFDSTEDELIK BRUSSELE GEWEST
 COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN GEMEENTE SAINT-JANS MOLENBEEK
 RUE DE LA COURBE DE FLANDRE, 30 DRAFF VAN VLAANDERENSTRAAT, 30

PROJET DU PLAN PARTICULIER D'AMENAGEMENT ONTWERP BIJZONDER PLAN VAN AANLEG
LEOPOLD II - B

N°/N° DOSSIER : 88/03 US. GF.

APPROUVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL GOEDGEKURD DOOR DE GEMEENTERAAD
 PROVISOIRES VOORLOEPIG
 EN BAANDE IN ZITTING VAN LE PRESIDENT/DE VOORZITTER LE SECR. COMM./DE GEN. SECRET.

DEFINITIEF DEFINITIEF

A.R. du / K.B. van

AUTEUR DE PROJET/ONTWERPER
 Guido STEGEN ARCHITECTE / ARCHITECT
 RUE DE LA COURBE DE FLANDRE, 30
 TEL. 02 538 53 53 FAX 02 538 53 53

PROJET ONTWERP
 PLAN D'AFFECTATION BESTEMMINGSPLAN

SCHELE / SCHAAL 1/500 DATE / DATUM 30/8/91 PLAN 410-B